

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### **Arrêté du 29 mars 2017 fixant la liste et la localisation des emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale**

NOR : INTC1632532A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 2007-315 du 7 mars 2007 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale ;

Vu l'avis du comité technique ministériel unique du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer en date du 15 décembre 2016,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La liste des emplois fonctionnels d'inspecteur général et de contrôleur général des services actifs de la police nationale prévue à l'article 3-1 du décret n° 2007-315 du 7 mars 2007 susvisé est annexée au présent arrêté.

**Art. 2.** – Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017.

**Art. 3.** – Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 29 mars 2017.

MATTHIAS FEKL

#### ANNEXE

##### *I. – Emplois d'inspecteur général des services actifs de la police nationale*

###### 1. Direction générale de la police nationale :

Directeur de cabinet.

Conseiller stratégie et prospective de la police nationale.

Directeur de projet.

###### 2. Direction des ressources et des compétences de la police nationale :

Directeur adjoint des ressources et des compétences de la police nationale.

###### 3. Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale :

Directeur central adjoint du recrutement et de la formation de la police nationale.

###### 4. Inspection générale de la police nationale :

Directeur adjoint de l'inspection générale de la police nationale.

Chef du cabinet des inspections, des études et des audits.

###### 5. Direction centrale de la police judiciaire :

Directeur central adjoint de la police judiciaire.

Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional à Marseille.

###### 6. Direction générale de la sécurité intérieure :

Les postes de la direction générale de la sécurité intérieure font l'objet d'un arrêté distinct, non publié conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

###### 7. Direction centrale de la sécurité publique :

Directeur central adjoint de la sécurité publique, chef d'état-major.

Directeur central adjoint chargé du renseignement et chef du service central du renseignement territorial à la direction centrale de la sécurité publique.

Directeur départemental de la sécurité publique et coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Sud à Marseille (13).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central - coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest à Bordeaux (33).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central - coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Ouest à Rennes (35).

Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central - coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Est à Metz (57).

Directeur départemental de la sécurité publique et coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Nord - Lille DDSP – à Lille (59).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central - coordonnateur zonal de la zone de défense et de sécurité Sud-Est à Lyon (69).

8. Direction centrale de la police aux frontières :

Directeur central adjoint de la police aux frontières.

9. Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité :

Directeur central adjoint des compagnies républicaines de sécurité.

10. Service de la protection :

Chef du service de la protection.

11. Préfecture de police :

Préfecture de police : Direction de l'ordre public et de la circulation :

Directeur adjoint de l'ordre public et de la circulation, chef de l'état-major.

Préfecture de police : Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne :

Directeur territorial de la sécurité de proximité de Paris.

Directeur adjoint de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne.

Directeur territorial de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis.

Préfecture de police – Direction de la police judiciaire :

Directeur adjoint de la police judiciaire chargé des brigades centrales.

Préfecture de police – Divers :

Directeur adjoint des ressources humaines.

12. Ecole nationale supérieure de la police :

Directeur de l'école nationale supérieure de la police.

13. Divers :

Directeur de l'institut national de police scientifique.

## II. – *Emplois de contrôleur général des services actifs de la police nationale*

1. Direction générale de la police nationale :

Chef du RAID.

Conseiller, chef du pôle, doctrine, défense, planification et renseignement.

Conseiller, chef du pôle social-ressources humaines.

Chef d'état-major au cabinet du directeur général de la police nationale.

Chef de l'unité de coordination lutte anti-terroriste (UCLAT).

Conseiller pour la communication-chef du service d'information et de communication de la police (SICOP).

Conseiller prospective et stratégie.

Conseiller prospective et stratégie.

Conseiller prospective et stratégie.

2. Direction des ressources et des compétences de la police nationale :

Chef du département du management et de la gestion des commissaires de police.

3. Direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale :

Sous-directeur du développement des compétences.

4. Inspection générale de la police nationale :

Chef de l'unité de coordination des enquêtes.

Chef du cabinet de l'amélioration de la maîtrise de l'activité et des risques AMARIS.

Chef de la délégation de l'inspection générale de la police nationale Marseille.

Chef de la délégation de l'inspection générale de la police nationale Paris.

#### 5. Direction centrale de la police judiciaire :

Sous-directeur de la lutte contre la cybercriminalité.

Sous-directeur chargé de l'anti-terrorisme.

Sous-directeur de la lutte contre la criminalité organisée et la délinquance financière.

Sous-directeur des ressources, de l'évaluation et de la stratégie.

Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional à Rennes.

Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional à Strasbourg.

Directeur interrégional de police judiciaire, directeur du service régional à Lyon.

Sous-directeur de la police technique et scientifique à Ecully.

Directeur régional de police judiciaire à Versailles.

#### 6. Direction générale de la sécurité intérieure :

Les postes de la direction générale de la sécurité intérieure font l'objet d'un arrêté distinct, non publié conformément aux dispositions de l'article L. 861-1 du code de la sécurité intérieure.

#### 7. Direction centrale de la sécurité publique :

Chef de l'état-major à la direction centrale de la sécurité publique à Paris.

Sous-directeur des missions de sécurité.

Sous-directeur des ressources humaines et de la logistique.

Sous-directeur des audits et du contrôle interne.

Adjoint au chef du service central du renseignement territorial à la direction centrale de la sécurité publique.

Chef de la division nationale de recherche et d'appui.

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Nice (06).

Directeur départemental adjoint de la sécurité publique à Marseille (13).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Toulouse (31).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Montpellier (34).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Grenoble (38).

Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central à Saint-Etienne (42).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Nantes (44).

Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central à Nancy (54).

Directeur départemental adjoint de la sécurité publique – Lille DDSP – à Lille (59).

Directeur départemental de la sécurité publique à Arras (62).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Strasbourg (67).

Directeur départemental adjoint de la sécurité publique, commissaire central adjoint et chef du service de sécurité de proximité à Lyon (69).

Directeur départemental de la sécurité publique et commissaire central à Rouen (76).

Directeur départemental de la sécurité publique à Melun (77).

Directeur départemental de la sécurité publique à Versailles (78).

Directeur départemental de la sécurité publique, chef de district et commissaire central à Toulon (83).

Directeur départemental de la sécurité publique à Evry (91).

Directeur départemental de la sécurité publique à Cergy-Pontoise (95).

#### 8. Direction centrale de la police aux frontières :

Sous-directeur des affaires internationales, transfrontières et de la sûreté.

Sous-directeur des ressources.

Sous-directeur de l'immigration irrégulière et des services territoriaux.

Directeur zonal de la police aux frontières Sud à Marseille.

Directeur de la police aux frontières de Roissy - Charles-de-Gaulle - Le Bourget.

#### 9. Direction centrale des compagnies républicaines de sécurité :

Sous-directeur des opérations.

Directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud à Marseille.

Directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Paris à Vélizy.

#### 10. Direction de la coopération internationale :

Sous-directeur de l'administration et des finances.

Sous-directeur de la coopération de sécurité et de gouvernance.

#### 11. Service de la protection :

Chef adjoint du service de la protection.

12. Préfecture de police :

Préfecture de police – Direction de l'ordre public et de la circulation :

Sous-directeur régional de la circulation et de la sécurité routières.

Sous-directeur de l'ordre public de l'agglomération parisienne.

Sous-directeur de la gestion opérationnelle.

Chef d'état-major adjoint.

Préfecture de police : Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne :

Chef d'état-major.

Sous-directeur du soutien opérationnel.

Sous-directeur des services spécialisés de l'agglomération.

Sous-directeur régional de police des transports.

Sous-directeur de la police d'investigation territoriale

Directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine.

Directeur territorial de la sécurité de proximité du Val-de-Marne.

Directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis.

Préfecture de police – Direction de la police judiciaire :

Sous-directeur chargé des affaires économiques et financières.

Sous-directeur chargé des services territoriaux.

Préfecture de police : Direction du renseignement :

Directeur adjoint du renseignement, chef d'état-major.

Sous-directeur chargé du renseignement territorial de l'agglomération parisienne.

Préfecture de police : Direction opérationnelle des services techniques et logistiques :

Directeur adjoint des services techniques et logistiques et chef d'état-major.

Préfecture de police – Divers :

Conseiller technique chargé des affaires de police.

13. Ecole nationale supérieure de la police :

Directeur adjoint de l'école nationale supérieure de la police - Directeur de la stratégie, des formations et de la recherche.

14. Service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure

Adjoint au chef du service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure.

15. Divers :

Secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'intérieur à Marseille.